

LISEZ! Lisez! LISEZ!

GRANDE VENTE SANS RESERVE, DE VETEMENTS COMPLETS POUR HOMMES

IMMENSE REDUCTION

Pour ceux qui veulent donner leur commande pour **HABILLEMENTS, TWEEDS, DRAPS, etc.** pour **TOUS LES GOUTS.** **CETTE VENTE EXTRAORDINAIRE Commencera**

LE 25 JUILLET, ET SE CONTINUERA JUSQU'AU 25 D'AOUT
PROFITEZ-EN, C'EST UNE CHANCE SANS EGALE

LISTE DES PRIX } CHEMISES ET CALEÇONS VALANT 50 CENTS POUR 35 CENTS
CHAUSSETTES D'HOMMES VALANT 10 CENTS POUR 5 CENTS
CHAPEAUX EN FEUTRE POUR HOMMES VALANT \$1.00 pour 60 CENTS
CHEMISES (REGATTA) VALANT \$1.25 POUR 75 CENTS
CHAPEAUX EN FEUTRE POUR PETITS GARÇONS VALANT 50 CENTS POUR 20 CENTS

Aussi un assortiment de **Collets, Cravates, Bretelles, Mouchoirs en Soie et Gants, a des PRIX EXTRAORDINAIREMENT BAS**

NEW-YORK TAILORING HOUSE, 523 RUE SUSSEX, OTTAWA

J. L. BEAUDRY, PROPRIETAIRE.

COURRIER DE HULL

—Dimanche dernier, au lieu de la réunion des membres de la Société de Tempérance. Le Rév. Père Languevin, qui a précédé avec tant de succès la nevaïne des Dames de Ste Anne, a fait le sermon de circonstance. Pas n'est besoin de dire que sa parole facile et entraînée a su captiver, du commencement à la fin, l'attention de ses nombreux auditeurs.

—On remarque qu'il règne chez les contribuables de cette ville une apathie déplorable quand il s'agit de l'élection des commissaires d'écoles. C'est à peine si, le jour de l'élection, on voit figurer dans le bureau, cinq ou six électeurs. Il est grandement temps de remédier à cet état de choses, et une autre année, il faudra, comme la chose se fait à Ottawa et partout ailleurs, se rendre en foule au bureau des écoles et faire un choix consciencieux des candidats sur les rangs. Nous saluons avec plaisir la présence du Rév. Père Cauvin dans la commission des écoles. C'est la volonté des contribuables que le clergé soit représenté dans nos écoles; et en cela ils agissent comme des catholiques qui comprennent leurs intérêts et les intérêts de leurs enfants.

OPPOSITION

LA VIE DU COMMERCE

Je vends mes montres et bijoux de toute sorte à 25 pour cent d'escompte pour argent comptant. Chaque article est garanti, et s'il n'est pas tel que représenté, la vente est nulle.

J'ai une grande variété de jongs en or solide.

H. NOREZ,
30, Rue Rideau, porte voisine du "London Chop House"
Montres réparées avec soin. Verres de montres, 10 cents.

Grande Réduction

SUR TOUTES MES

MARCHANDISES

Je vends au détail le prix du gros

Venez voir mes prix avant d'acheter.

ARGENT COMPTANT

Oscar McDONELL

EPICIER,
101 RUE RIDEAU.

Grande Réduction

SUR TOUTES MES

MARCHANDISES

Je vends au détail le prix du gros

Venez voir mes prix avant d'acheter.

ARGENT COMPTANT

Oscar McDONELL

EPICIER,
101 RUE RIDEAU.

CUEILLETES DU REPORTER

Sa grandeur Mgr Duhamel est de retour d'Aylmer.

Les membres de la société St Pierre se réuniront à leur salle, ce soir.

Les Caughnawagas ont de nouveau défait, hier, le club de New-York.

Le conseil de la municipalité de Malbrough s'est assemblé ces jours derniers.

Toutes les grandes villes du pays se préparent à recevoir le choléra. Que fait-on ici?

Une barge chargée de briques est arrivée au bassin du canal Rideau, ce matin.

Les typographes et les relieurs de l'établissement de A. S. Woodbury joueront une partie de Base Ball, samedi.

Près de 1000 personnes ont pris part au pique-nique du Grove Hotel, sur la rue Bank, aujourd'hui.

La vente des bancs à la basilique aura lieu dimanche après la messe de 10 heures, et se continuera dans l'après-midi.

Il y a eu à Toronto la semaine dernière, 46 naissances, 6 mariages et 51 mortalités.

Une compagnie de volontaires est partie, hier après-midi, de Hull pour aller protéger les ouvriers qui travaillent sur la ligne du chemin de fer Pontiac à quelques milles en haut d'Aylmer.

Le pique-nique annuel des employés de l'établissement de MacLean et Roger, imprimeurs parlementaires, aura lieu à Chelsea le 18 août.

La police a arrêté, la nuit dernière, une femme du nom de Lynch, une habituée de la prison, qui causait du désordre sur la rue Saint-Patrice.

Le chef de police a donné ordre, ce matin, de tuer tous les chiens qui ne sont pas licenciés et qui n'ont pas la médaille réglementaire au cou.

Le constable Mackenzie a réussi à arrêter trois femmes et deux hommes, lundi soir, se baignant dans la rivière Rideau sans avoir de vêtements convenables. Ils comparaitront devant le magistrat de police prochainement.

Tous les orphelins de l'orphelinat Saint-Joseph sont allés faire une excursion, ce matin, à Aylmer. Cette excursion a été organisée par H. Eds, agent du Pacifique; les billets ont été fournis gratis.

Vingt-huit radeaux seulement sont passés aux chutes de la Chaudière, cette saison; c'est le plus petit nombre depuis bien des années.

Le ministre de l'agriculture est à négocier l'achat d'un petit vapeur qui sera affecté au service de la quarantaine, à la Grande Ile. Les navires dont l'état sanitaire sera jugé satisfaisant à la quarantaine n'en seront pas moins soumis à une sévère inspection à Québec avant de se rendre à Montréal.

M. Wade, secrétaire de l'Association Agricole et Artistique d'Ontario

est en cette ville, occupé à conclure des arrangements relatifs à l'exposition provinciale d'Ontario.

Le différend surgi, dans un village près d'Aylmer, entre des cultivateurs et les entrepreneurs du chemin de fer Pontiac et Junction du Pacifique, est terminé. La question va être réglée à l'amiable.

Le départ de la grande excursion à Montréal, Québec et les ports du golfe, sous le patronage et au bénéfice de l'Association Catholique des secours mutuels d'Ottawa aura lieu le 18 et 19 août par les trains réguliers du chemin de fer Canada et Atlantique. Le passage sera à très bas prix et les billets bons pour 15 jours et un mois.

MM. les échevins Laverdure, Heney, Desjardins, Brown, Durocher et Germain ont signé un protêt contre la division des quartiers de la ville. Ce protêt a été envoyé au lieutenant-gouverneur d'Ontario et sera appuyé par des pétitions que l'on fait actuellement signer par les citoyens. A tous de s'empresser de signer.

COUR DE COMTE

(Présidence D. M. Grant et Jos Esmonde)

La cour de police du comté de Carleton a siégé, hier après-midi.

Mary Charles, de New Edinburg, accusée d'avoir insulté une femme du nom de Middleton et trouvée coupable et condamnée à \$5 d'amende et \$2 de frais.

G. Clark, même offense, est condamné à \$2 d'amende et \$1 de frais.

Madame Caron, accusée de tenir une maison de débauche sur le chemin de Montréal; cause remise à samedi.

Deux filles du nom de Caron et Brunette, accusées d'être des habituées de la maison, subiront leur procès samedi.

LE GRAND DAPOLEON

Ce noble guerrier n'est plus, mais sa mémoire restera toujours chérie dans le cœur des descendants de la vieille France; et de fait toutes les nations rendent hommage au génie du grand conquérant.

Les Français sont connus pour leur générosité et leur esprit chevaleresque, mais ils tiennent à leurs droits et savent rendre justice à tous.

Ils sont aussi sages et prudents comme ils l'ont prouvé, ici même dans Ottawa, Hull et les districts environnants, en se rendant en foule compacte au magasin de 10 cents et \$1.00 de Harper, où ils peuvent avoir un choix sur un lot de 3,000 articles variés, utiles et d'ornements pour \$1.00, ou sur vingt mille articles à dix et vingt-cinq cents chaque.

Venez nous faire une visite, 137 et 137 1/2, rue Sparks, poste fameux autrefois occupé par Flanagan, et maintenant par

D. A. HARPER, de Montréal, Propriétaire.

AVIS SPECIAUX

Les propriétés de la Diphthérie du Dr N. Lacerte sont inappréciables pour toutes les maladies de la gorge, des bronches et des poumons.

DÉFI— Je parierai \$50, qui seront données aux institutions de charité, avec n'importe quel marchand d'Ottawa, que je puis vendre d'excellents cigares à \$12.50 le 1,000. J'en recevrai 100,000 autres dans quelques jours. En attendant, il m'en reste encore quelques milles. Hâtez-vous d'aller les acheter. Pas de humbug.

A la maison d'épargne,
N. A. SAVARD.

—J. L. Beaudry, maison de tailleur New-York, No. 523, rue Sussex. Pour un habillement de première classe, venez au No. 523, rue Sussex. Un magnifique assortiment de draps, tweeds anglais et écossais vient d'être reçu. Une visite est sollicitée.

La Sprucine—La sprucine comme remède pour la toux n'a pas d'égale. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composée de gomme d'épinette, que l'on vante tant aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la sprucine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce.

En vente chez H. F. MacCarty et C. O. Dacier, Ottawa.

COUR DE POLICE

(Présidence des échevins John Heney et Desjardins)

Ottawa, 30 juillet 1884.

Dennis Cochrane, trouvé ivre-mort sur la rue York, à 11 heures, hier soir, est condamné à \$3 d'amende et \$2 de frais ou huit jours de prison.

John Ergon, pour désordre sur la rue Wellington, hier après-midi, est condamné à \$5 d'amende et \$3 de frais ou trois semaines de prison aux travaux forcés.

Anré Villemarie, trouvé chancelant sur la rue Stuart, à 10 heures du soir, est condamné à \$5 d'amende et \$2 de frais ou trois semaines de prison aux travaux forcés.

Un restaurateur de la haute-ville pour vente de boissons le dimanche est condamné à \$20 d'amende et \$2 de frais.

Sarah Lynch, accusée d'avoir causé du désordre sur la rue Clarence, à 10 heures du matin, est condamnée à \$10 d'amende et \$2 de frais ou trois semaines de prison aux travaux forcés.

Sarah Lynch comparait de nouveau sur accusation d'avoir exposé sa personne en se baignant dans la rivière Rideau, près du pont de la rue Saint-Patrice; cause remise à plus tard.

Cha les Dela marche, accusé de vagabondage, est acquitté sur promesse de quitter la ville.

Un résident de la basse-ville, accusé de garder un chien sans licence, est condamné à \$1 d'amende et \$1 de frais.

Mary Lemahan, accusée de laisser errer ses vaches dans les rues, est condamnée à \$2 d'amende et \$1 de frais.

U. Lefebvre, accusé d'assaut et batterie est renvoyé en prison jusqu'à vendredi en attendant son procès.

W. Stars, accusé d'avoir assailli un constable dans l'exercice de son devoir, plaide non coupable. L'audition de plusieurs témoins, le prisonnier est trouvé coupable et est condamné à \$0 d'amende et \$2 de frais ou un mois de prison aux travaux forcés.

Ellen Swan, une femme âgée de 72 ans, trouvée errante dans les rues, est envoyée en prison pour un mois.

Les directeurs du North Western Railway ont autorisé l'émission de \$6,000,000 de nouvelles débetures.

COUR DE COMTE

(Présidence D. M. Grant et Jos Esmonde)

La cour de police du comté de Carleton a siégé, hier après-midi.

Mary Charles, de New Edinburg, accusée d'avoir insulté une femme du nom de Middleton et trouvée coupable et condamnée à \$5 d'amende et \$2 de frais.

G. Clark, même offense, est condamné à \$2 d'amende et \$1 de frais.

Madame Caron, accusée de tenir une maison de débauche sur le chemin de Montréal; cause remise à samedi.

Deux filles du nom de Caron et Brunette, accusées d'être des habituées de la maison, subiront leur procès samedi.

LE GRAND DAPOLEON

Ce noble guerrier n'est plus, mais sa mémoire restera toujours chérie dans le cœur des descendants de la vieille France; et de fait toutes les nations rendent hommage au génie du grand conquérant.

Les Français sont connus pour leur générosité et leur esprit chevaleresque, mais ils tiennent à leurs droits et savent rendre justice à tous.

Ils sont aussi sages et prudents comme ils l'ont prouvé, ici même dans Ottawa, Hull et les districts environnants, en se rendant en foule compacte au magasin de 10 cents et \$1.00 de Harper, où ils peuvent avoir un choix sur un lot de 3,000 articles variés, utiles et d'ornements pour \$1.00, ou sur vingt mille articles à dix et vingt-cinq cents chaque.

Venez nous faire une visite, 137 et 137 1/2, rue Sparks, poste fameux autrefois occupé par Flanagan, et maintenant par

D. A. HARPER, de Montréal, Propriétaire.

AVIS SPECIAUX

Les propriétés de la Diphthérie du Dr N. Lacerte sont inappréciables pour toutes les maladies de la gorge, des bronches et des poumons.

DÉFI— Je parierai \$50, qui seront données aux institutions de charité, avec n'importe quel marchand d'Ottawa, que je puis vendre d'excellents cigares à \$12.50 le 1,000. J'en recevrai 100,000 autres dans quelques jours. En attendant, il m'en reste encore quelques milles. Hâtez-vous d'aller les acheter. Pas de humbug.

A la maison d'épargne,
N. A. SAVARD.

—J. L. Beaudry, maison de tailleur New-York, No. 523, rue Sussex. Pour un habillement de première classe, venez au No. 523, rue Sussex. Un magnifique assortiment de draps, tweeds anglais et écossais vient d'être reçu. Une visite est sollicitée.

La Sprucine—La sprucine comme remède pour la toux n'a pas d'égale. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composée de gomme d'épinette, que l'on vante tant aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la sprucine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce.

En vente chez H. F. MacCarty et C. O. Dacier, Ottawa.

COUR DE POLICE

(Présidence des échevins John Heney et Desjardins)

Ottawa, 30 juillet 1884.

Dennis Cochrane, trouvé ivre-mort sur la rue York, à 11 heures, hier soir, est condamné à \$3 d'amende et \$2 de frais ou huit jours de prison.

John Ergon, pour désordre sur la rue Wellington, hier après-midi, est condamné à \$5 d'amende et \$3 de frais ou trois semaines de prison aux travaux forcés.

Anré Villemarie, trouvé chancelant sur la rue Stuart, à 10 heures du soir, est condamné à \$5 d'amende et \$2 de frais ou trois semaines de prison aux travaux forcés.

Un restaurateur de la haute-ville pour vente de boissons le dimanche est condamné à \$20 d'amende et \$2 de frais.

Sarah Lynch, accusée d'avoir causé du désordre sur la rue Clarence, à 10 heures du matin, est condamnée à \$10 d'amende et \$2 de frais ou trois semaines de prison aux travaux forcés.

Sarah Lynch comparait de nouveau sur accusation d'avoir exposé sa personne en se baignant dans la rivière Rideau, près du pont de la rue Saint-Patrice; cause remise à plus tard.

Cha les Dela marche, accusé de vagabondage, est acquitté sur promesse de quitter la ville.

Un résident de la basse-ville, accusé de garder un chien sans licence, est condamné à \$1 d'amende et \$1 de frais.

Mary Lemahan, accusée de laisser errer ses vaches dans les rues, est condamnée à \$2 d'amende et \$1 de frais.

U. Lefebvre, accusé d'assaut et batterie est renvoyé en prison jusqu'à vendredi en attendant son procès.

W. Stars, accusé d'avoir assailli un constable dans l'exercice de son devoir, plaide non coupable. L'audition de plusieurs témoins, le prisonnier est trouvé coupable et est condamné à \$0 d'amende et \$2 de frais ou un mois de prison aux travaux forcés.

Ellen Swan, une femme âgée de 72 ans, trouvée errante dans les rues, est envoyée en prison pour un mois.

Les directeurs du North Western Railway ont autorisé l'émission de \$6,000,000 de nouvelles débetures.

COUR DE COMTE

(Présidence D. M. Grant et Jos Esmonde)

La cour de police du comté de Carleton a siégé, hier après-midi.

Mary Charles, de New Edinburg, accusée d'avoir insulté une femme du nom de Middleton et trouvée coupable et condamnée à \$5 d'amende et \$2 de frais.

G. Clark, même offense, est condamné à \$2 d'amende et \$1 de frais.

Madame Caron, accusée de tenir une maison de débauche sur le chemin de Montréal; cause remise à samedi.

Deux filles du nom de Caron et Brunette, accusées d'être des habituées de la maison, subiront leur procès samedi.

LE GRAND DAPOLEON

Ce noble guerrier n'est plus, mais sa mémoire restera toujours chérie dans le cœur des descendants de la vieille France; et de fait toutes les nations rendent hommage au génie du grand conquérant.

Les Français sont connus pour leur générosité et leur esprit chevaleresque, mais ils tiennent à leurs droits et savent rendre justice à tous.

Ils sont aussi sages et prudents comme ils l'ont prouvé, ici même dans Ottawa, Hull et les districts environnants, en se rendant en foule compacte au magasin de 10 cents et \$1.00 de Harper, où ils peuvent avoir un choix sur un lot de 3,000 articles variés, utiles et d'ornements pour \$1.00, ou sur vingt mille articles à dix et vingt-cinq cents chaque.

Venez nous faire une visite, 137 et 137 1/2, rue Sparks, poste fameux autrefois occupé par Flanagan, et maintenant par

D. A. HARPER, de Montréal, Propriétaire.

AVIS SPECIAUX

Les propriétés de la Diphthérie du Dr N. Lacerte sont inappréciables pour toutes les maladies de la gorge, des bronches et des poumons.

DÉFI— Je parierai \$50, qui seront données aux institutions de charité, avec n'importe quel marchand d'Ottawa, que je puis vendre d'excellents cigares à \$12.50 le 1,000. J'en recevrai 100,000 autres dans quelques jours. En attendant, il m'en reste encore quelques milles. Hâtez-vous d'aller les acheter. Pas de humbug.

A la maison d'épargne,
N. A. SAVARD.

—J. L. Beaudry, maison de tailleur New-York, No. 523, rue Sussex. Pour un habillement de première classe, venez au No. 523, rue Sussex. Un magnifique assortiment de draps, tweeds anglais et écossais vient d'être reçu. Une visite est sollicitée.

La Sprucine—La sprucine comme remède pour la toux n'a pas d'égale. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composée de gomme d'épinette, que l'on vante tant aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la sprucine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce.

En vente chez H. F. MacCarty et C. O. Dacier, Ottawa.

COUR DE POLICE

(Présidence des échevins John Heney et Desjardins)

Ottawa, 30 juillet 1884.

Dennis Cochrane, trouvé ivre-mort sur la rue York, à 11 heures, hier soir, est condamné à \$3 d'amende et \$2 de frais ou huit jours de prison.

John Ergon, pour désordre sur la rue Wellington, hier après-midi, est condamné à \$5 d'amende et \$3 de frais ou trois semaines de prison aux travaux forcés.

Anré Villemarie, trouvé chancelant sur la rue Stuart, à 10 heures du soir, est condamné à \$5 d'amende et \$2 de frais ou trois semaines de prison aux travaux forcés.

Un restaurateur de la haute-ville pour vente de boissons le dimanche est condamné à \$20 d'amende et \$2 de frais.

Sarah Lynch, accusée d'avoir causé du désordre sur la rue Clarence, à 10 heures du matin, est condamnée à \$10 d'amende et \$2 de frais ou trois semaines de prison aux travaux forcés.

Sarah Lynch comparait de nouveau sur accusation d'avoir exposé sa personne en se baignant dans la rivière Rideau, près du pont de la rue Saint-Patrice; cause remise à plus tard.

Cha les Dela marche, accusé de vagabondage, est acquitté sur promesse de quitter la ville.

Un résident de la basse-ville, accusé de garder un chien sans licence, est condamné à \$1 d'amende et \$1 de frais.

Mary Lemahan, accusée de laisser errer ses vaches dans les rues, est condamnée à \$2 d'amende et \$1 de frais.

U. Lefebvre, accusé d'assaut et batterie est renvoyé en prison jusqu'à vendredi en attendant son procès.

W. Stars, accusé d'avoir assailli un constable dans l'exercice de son devoir, plaide non coupable. L'audition de plusieurs témoins, le prisonnier est trouvé coupable et est condamné à \$0 d'amende et \$2 de frais ou un mois de prison aux travaux forcés.

Ellen Swan, une femme âgée de 72 ans, trouvée errante dans les rues, est envoyée en prison pour un mois.

Les directeurs du North Western Railway ont autorisé l'émission de \$6,000,000 de nouvelles débetures.

Grande Vente à Sacrifice

— DE —

PORCELAINES, VAISSELLE ET VERRERIE

Tout doit être vendu au prix courant afin de faire place pour les nouvelles marchandises du printemps qui nous viennent d'Europe.

C. S. SHAW & Cie.,

Importateurs directs.

Ottawa, 21 Janvier 1884

ALPHONSE JULIEN.

Entrepreneur de Pompes Funèbres



263 Rue DALHOUSIE, Ottawa,
Ci-devant occupé par M. Jos. Senécal.

M. ALPHONSE JULIEN, bien connu à Ottawa, désire annoncer au public d'Ottawa et de ses environs qu'il a ouvert un magasin de pompes funèbres. Toute commande qu'on voudra bien lui confier sera exécutée avec promptitude et soin. Prix très modérés. On peut s'adresser la nuit comme le jour. Deux MAGNIFIQUES CORBILLARDS sont à la disposition du public. Ornaments et décorations de chambres funéraires fournis sur demande.

ALPHONSE JULIEN, propriétaire.

3 mai—1 an

LA COMPAGNIE DU

Chemin de Fer Canadien Pacifique

REGLEMENT DES TERRES

La compagnie offre des terres dans la limite d'un mille (Railway Belt) de chaque côté du chemin de fer, le long de la ligne principale, dans le sud du Manitoba, à

\$2.50 PAR ACRE

et plus, avec les conditions qui demandent la culture de ces terres.

Une diminution de \$1.25 à \$3.50 par acre sera faite au acheteur, si qu'il voudrait cultiver; selon le prix payé pour les terres, elle sera accordée à de certaines conditions. La Compagnie offre aussi des terres sans conditions d'établissement ou de culture.

LES SECTIONS RESERVEES

Le long de la ligne principale, c'est-à-dire les sections impaires et numérotées, dans l'espace d'un mille de chemin de fer, sont maintenant offertes à des conditions avantageuses, aux personnes qui sont prêtes à entreprendre immédiatement leur culture.

CONDITIONS DE PAIEMENT:

Les acheteurs pour ont payer un sixième comptant et la balance en cinq paiements annuels avec intérêt à six pour cent par année payable d'avance.

Les personnes qui achèteront des terres sans la condition de les cultiver recevront un acte translatif de propriété, au temps de l'achat, si le paiement est fait en entier.

Des paiements peuvent être faits en débetures garanties par les terres concédées, qui seront acceptées à dix pour cent de prime sur leur valeur au pair, avec l'intérêt accru. Ces bons peuvent être obtenus sur demande, à la Banque de Montréal, Montréal, ou à aucune de ses agences.

Pour les prix et pour les conditions de la vente on pourra obtenir des informations au sujet de la vente des terres, en s'adressant à JOHN McTAVISH, commissaire des terres, à Winnipeg.

Par ordre du Bureau,

CHARLES DRINKWATER, Secrétaire.

Montréal, 19 février 1884.—6m-5fs

VER SOLITAIRE

Un éminent savant allemand a récemment découvert un "spécifique certain" extrait d'une racine, contre le ver solitaire. Le remède est agréable à prendre et n'affaiblit pas le patient, mais il a un effet magique sur le Ver Solitaire qui se détache de sa victime et passe facilement et tout entier, avec la tête, et étant encore en vie. Un seul médecin s'en est servi dans plus de 400 cas, sans qu'il ait manqué une seule fois de produire son effet. Succès garanti, on n'exige aucun paiement avant que le ver ne soit sorti tout entier. Envoyez un timbre et vous recevrez une circulaire donnant les conditions.

HEYWOOD & Cie.,

19 Park Place, New York.
1 juillet 1884

Voitures pour Enfants

Cages pour Oiseaux

E. G. LAVERDURE

No. 96 Rue RIDEAU.

Grande Réduction

SUR TOUTES MES

MARCHANDISES

Je vends au détail le prix du gros

Venez voir mes prix avant d'acheter.

ARGENT COMPTANT

Oscar McDONELL

EPICIER,
101 RUE RIDEAU.

6e an
ABON
Payable d'avance
do do
do do
Edt. Hebdomad
LA SOCI
LE C
Ottawa et L
QUESTI
PAR
L'inspecteur
fax, a confis
gallons de bo
à messieurs L
wa et des en
recevoir un j
des inspecteu
Les fameu
contre l'écol
chirurgie de
fait tant de b
dans le temp
toto et à l'una
chargé d'en
par le collèg
chirurgie de
Nous voyo
le docteur R
vins ont fait
et prennent l
pour prévenir
l'era.
Le marché
très bonnes c
mais il n'en
marché Wel
étaux et la c
Le Paris Ca
M. Fabre est
aussi enthous
l'égard de la
comme un bo
de Paris de n
lors de la fête
cions:
"La note
d'hier a été
tranquille. C
jadis, des ha
courir les rue
en chantant
tants avaient
ou des bals q
et qui se son
dans la nuit."
N'est ce pa
France, à Pa
laise est loin
un chant con
calme et de g
Les députés
conduite du
mie cholériq
admirable. L
de charité,
infatigables.
cipales étaien
ont remplacé
Il faut, en
des prêtres et
vraiment ad
télégraphe, d
lant à leur é
grands éloges
Les autori
merciés les so
leur dévouem
assister les m
Dans les m
braves gens
que les insti
du bon.
C'est dom
danger est l
plus reconna
les soignem
Le systèm
per les Star
toutes les b
Nous ne pa